
Vingtième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE)

Ouagadougou (Burkina Faso)
18 au 19 Mai 2017

Thème : « Mise en œuvre de l'agenda de développement durable 2030 et de l'agenda 2063 en Afrique de l'Ouest : Rôle de la planification du développement »

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Séance d'ouverture
2. Election du bureau
3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail
4. Examen des rapports statutaires
 - a. Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail du BSR-AO en 2016 et perspectives pour 2017
 - b. Note sur profil économique en 2016 et les perspectives 2017 en Afrique de l'Ouest
 - c. Rapport sur la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD)
 - d. Rapport sur les initiatives sous régionales : Point sur la progression de la région vers la monnaie unique
5. Exposés sur les initiatives continentales de la CEA
6. Présentation du rapport de la réunion du Groupe d'experts sur l'impact de la mise en œuvre du TEC et des APE en Afrique de l'Ouest.
7. Table ronde sur la « Mise en œuvre de l'Agenda de développement durable 2030 et de l'Agenda 2063 en Afrique de l'Ouest : Rôle de la planification du développement »
8. Session spéciale intégration régionale
9. Examen et adoption des recommandations et du rapport du CIE
10. Date et lieu de la prochaine réunion du CIE
11. Questions diverses
12. Clôture de la réunion

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

1. Séance d'ouverture

La 20^{ième} réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) débutera ses travaux le mardi 16 Mai 2017 à 9h00 à Ouagadougou. Des allocutions seront prononcées à cette occasion.

2. Election du bureau

Le Président sortant invitera le Comité à élire le nouveau bureau, composé d'un Président, d'un Vice-président et d'un Rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Le Comité sera invité à adopter l'ordre du jour et le programme des travaux de la réunion.

4. Examen des rapport statutaires

a. Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail du BSR-AO en 2017 et perspectives pour 2018-2019

La CEA présentera au Comité un rapport sur les réalisations du Bureau durant la période mars 2016 - avril 2017 et le programme de travail 2018-2019.

b. Note sur le profil économique en 2016 et les perspectives 2017 en Afrique de l'Ouest

Le Bureau présentera au CIE, pour commentaires et approbation, le profil régional de l'Afrique de l'Ouest. Ce document résume les conditions économiques qui ont prévalu en Afrique de l'Ouest en 2016 et les perspectives pour 2017. Le document fait également aux délégués une mise à jour sur les leçons apprises du processus d'élaboration des profils pays en Afrique de l'Ouest. Des recommandations seront formulées sur les principaux sujets traités.

c. Rapport sur la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD)

Le Bureau présentera au Comité un rapport sur la mise en œuvre de l'Agenda de développement durable. Le rapport présente les progrès sur les indicateurs associés aux cibles à l'horizon 2020 des objectifs de développement durable (ODD) et réalise une évaluation des capacités des systèmes statistiques nationaux de l'Afrique de l'Ouest à répondre aux besoins de données statistiques pour le suivi-évaluation des ODD.

Des recommandations seront faites à l'endroit des Etats, des institutions de coopération régionale et des autres acteurs et partenaires engagés sur ces questions de développement.

d. Rapport sur les initiatives sous régionales : Point sur la progression de la région vers la monnaie unique

Le Bureau présentera au Comité un rapport sur la mise en œuvre des agendas sous régionaux. Le rapport informera les Etats Membres sur les progrès réalisés par la sous-région vers la monnaie unique. Des recommandations seront faites à l'endroit des Etats, des commissions économiques régionales en vue d'accélérer l'agenda de création de la monnaie unique de la CEDEAO.

5. Exposés sur les initiatives continentales de la CEA



Le Secrétariat fera une communication sur les activités de la CEA au niveau continental au cours de la période mars 2016 - mars 2017. Cette communication sera faite à titre d'information.

6. Présentation du rapport de la réunion du Groupe d'experts sur l'impact de la mise en œuvre du TEC et des APE en Afrique de l'Ouest.

Le Comité sera informé des conclusions et recommandations de la réunion d'experts sur l'impact de la mise en œuvre du TEC et des APE en Afrique de l'Ouest qui lui seront soumises pour approbation.

7. *Mise en œuvre de l'Agenda de développement durable 2030 et de l'agenda 2063 en Afrique de l'Ouest : Rôle de la planification du développement* »

Une table ronde sur le rôle de la planification du développement dans la mise en œuvre de l'Agenda de développement durables et de l'Agenda 2063 sera animée par des experts invités et des délégués des Etats Membres. Le Secrétariat présentera une communication qui sera suivie de celle des experts invités. Les discussions pourront donner lieu à des recommandations par le comité.

8. Session spéciale intégration régionale

Les Communautés Economiques régionales qui en exprimeront le besoin et les OIG seront appelés à faire des communications lors de cette session. Il est possible que cette session soit étendue aux Etats membres en vue d'informer le comité sur certaines initiatives porteuses d'intégration ou qui peuvent faire objet d'échanges d'expériences.

9. Examen et adoption des recommandations et du rapport du CIE

Le Comité examinera et adoptera les conclusions et recommandations issues des travaux de la 20^{ème} session du CIE ainsi que le rapport de la réunion

10. Date et lieu de la prochaine réunion du CIE

Le Comité décidera de la date et du lieu de sa 21^{ème} réunion.

11. Questions diverses

Le Comité examinera, le cas échéant, les questions soulevées par les participants.

12. Clôture de la réunion

Au terme de l'examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Président déclarera close la 20^{ème} réunion du CIE.